

Sandweiler, le 5 mai 2022

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu **au centre culturel** à Sandweiler, le **jeudi 12 mai 2022 à 17h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Convention 2022 de l'Office social "Iewëschte Syrdall"
3. Convention 2022 de la maison des jeunes
4. Droit d'emphytéose avec la société SNHBM
5. Un droit de préemption – Confirmation de la décision prise par le collège des bourgmestre et échevins
6. Questions des conseillers et du public

Séance non publique

7. Résiliation du contrat de travail d'un employé communal

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,

